

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
09/4/35
DOSSIER N°5885**

**SUBVENTIONS EN FAVEUR DES CLASSES DE MER, DE
NEIGE, DE NATURE, D'INITIATION ARTISTIQUE ET LES
SÉJOURS A L'ÉTRANGER**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Eric BODEAU

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : SUBVENTIONS EN FAVEUR DES CLASSES DE MER, DE NEIGE,
DE NATURE, D'INITIATION ARTISTIQUE ET LES SÉJOURS A L'ÉTRANGER**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°10/03/29 du Conseil Général du 13 décembre 2010 et la délibération n°12/3/27 du 16 décembre 2022, modifiant le règlement des classes de découverte, d'initiation artistique et séjours à l'étranger
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-09/4/35 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer l'aide au titre des classes de découverte, d'initiation artistique et voyages scolaires à l'étranger, conformément au tableau ci après, pour un montant total de **1 326 €**.

Dit que la somme nécessaire sera imputée sur le Budget départemental au chapitre 65 article 657382 Fonction 284.

ORGANISATEUR	NATURE	LIEU	DURÉE (en jours)	DATES	NBRE D'ÉLÈVES	MONTANT de la SUBV.
COLLÈGE						
Dossier N° 00008300 COLLÈGE JACQUES GRANCHER 2 rue du Château 23500 FELLETIN	Classe de découverte	ROCHEFORT	4	03 juillet 2023 au 06 juillet 2023	51	1 326,00 €
TOTAL					51	1 326,00 €

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET